**Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l’action humanitaire**

Fiche de préparation de la séance

M2.S9: Comment faciliter les liens entre les systèmes officiels et non officiels de protection de l’enfance

|  |
| --- |
| **DURÉE DE LA SÉANCE** |
| **Séance complète:** 1,75 heures**Séance sans section facultative 1:** 1,5 heures |
| **BUT ET RÉSULTATS D’APPRENTISSAGE** |
| **L’objectif de cette séance est de réfléchir sur la manière dont les acteurs humanitaires de la protection de l’enfance peuvent jouer un rôle en facilitant l’établissement des liens entre les systèmes officiels et non officiels de protection de l’enfance.** À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de:* Décrire l’importance de l’alignement des systèmes officiels et non officiels de protection de l’enfance
* Identifier les considérations clés pour comprendre les systèmes officiels et non officiels dans une analyse contextuelle
* Décrire certains rôles que les acteurs humanitaires de la protection de l’enfance peuvent jouer pour faciliter les liens entre les systèmes officiels et non officiels
 |
| **AUDIENCE**  |
| Cette séance propose des méthodes pratiques permettant aux praticiens de la protection de l'enfance sur le terrain comprendre l’importance de faciliter les liens entre les systèmes officiels et non officiels de protection de l’enfance afin de contribuer à un environnement de protection de l’enfance amélioré qui soit réactif, pertinent et approprié. |
| **RESSOURCES NÉCESSAIRES**  |
| Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, grands feuillets Post-it® ou cartes avec ruban adhésif/Patafix. Si vous utilisez mentimeter.com (facultatif), une bonne connexion internet est nécessaire. |
| **MATÉRIELS CONNEXES** |
| * M2.S9 – Document d’exercice – Réflexion sur mon rôle
 |
|  |
| **DURÉE** | **CONTENU**  |
|  | (Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d’apprentissage. |
| 15 minutes | (Diapositives 3–8) Présentation facultative: Que sont les systèmes de protection de l’enfance? Cette séance suppose que les participants ont déjà terminé M1.S3: Cadre pour les approches au niveau communautaire de la protection de l’enfance: Systèmes de protection de l’enfance, et qu’ils ont une bonne compréhension des approches systémiques. Dans un atelier d’une semaine complète, s’il y a eu un certain laps de temps entre le M1.S3 et cette séance, utilisez ces diapositives comme une révision rapide. (Cela peut ne pas être nécessaire). |
| 60 minutes (présentation de 15 minutes, discussion de 45 minutes) | (Diapositives 9 à 12) Présentation et exercice: Séances précédentes sur l’état des lieux des ressources et des risques liés à la protection de l’enfance de la communauté dans le cadre d’une analyse contextuelle approfondie (M2.S3. et M2.S5.). Ces séances mettent principalement l’accent sur les systèmes de protection de l’enfance au niveau communautaire, les considérations relatives à la planification et la mise en œuvre des exercices de l’état des lieux, la décision sur le choix des intervenants et l’identification des risques potentiels. Cette séance invite les participants à réfléchir sur la façon dont ils peuvent se renseigner sur les éléments du système officiel et sur la façon dont ils peuvent être touchés par les situations d’urgence. Diapositive 11 Exercice: Que voulons-nous apprendre sur les systèmes officiels de protection de l’enfance? (**45 minutes**). Cet exercice demande aux participants de commencer à réfléchir à la manière de planifier un état des lieux des systèmes officiels dans leur contexte. Demandez-leur de répondre aux questions primordiales auxquelles ils aimeraient obtenir une réponse pour faciliter leur analyse contextuelle. Les instructions se trouvent sur la diapositive et dans les notes. |
| 15 minutes | (Diapositives 13 à 19) Présentation: Quel rôle les acteurs humanitaires de la protection de l’enfance peuvent-ils jouer dans le renforcement des liens entre les systèmes officiels et non officiels? Il s’agit d’un bref aperçu des recherches sur les types d’activités auxquelles ont participé les acteurs humanitaires de la protection de l’enfance afin de faciliter les liens entre les systèmes officiels et non officiels et de renforcer l’environnement global de protection. |
| 15 minutes | (Diapositive 20) Exercice: Réflexion sur mon rôle dans le renforcement des liens entre les systèmes officiels et non officiels en tant qu’acteur humanitaire de la protection de l’enfance. Il s'agit d'un exercice individuel de réflexion sur les questions présentées dans un document centré sur les sujets abordés lors de cette séance, ainsi que sur les expériences, la compréhension et les objectifs des participants en vue d'améliorer leur capacité à renforcer les systèmes de protection de l'enfance. Les instructions se trouvent sur la diapositive et dans les notes. Utilisez M2.S9 – Document de l’exercice – Réflexion sur mon rôle. |
|  |  |
| **CONCLUSION** |
|  |  | Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 21 à 22) |
|  |  |
|  |  |